

06.42.01.91.79.
Mme VALLADE Mairie
(horaires etat des lieux)

Mairie d'AUSSAC-VADALLE
61, Rue de la république
16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05 45 20 61 60
Fax : 09 72 31 00 94

CONTRAT DE LOCATION Centre Socio-Culturel

Entre la commune d'Aussac-Vadalle, représentée par son Maire, Monsieur Gérard LIOT

d'une part,

et

Monsieur VALLADE Bernard, domicilié 31 route de la Duchesse 16560 AUSSAC-VADALLE

d'autre part,

Il est arrêté ce qui suit :

Monsieur VALLADE Bernard loue le Centre Socio-Culturel le 24 septembre 2022, **grande salle et cuisine.** (Selon délibérations n° 2015_38_5 du 16 septembre 2015 et n° 2021_10_2 du 07 décembre 2021).

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Habitants hors commune			Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Grande et petite salle 15,00 € Mensuel 1 journée/hebdo.
1 ^{er} jour	90	20	30		180	70	80	
Jour sup.	50	10	20		90	40	50	

*L'usage de la salle est strictement limité aux jours facturés, énergies en sus selon état des lieux.

Dans tous les cas une attestation d'assurance responsabilité civile valide est obligatoire. Le montant de la location doit être versé à l'ordre du Trésor Public ($90 \times 1 + 20 \times 1 = 110,00 \text{€}$)

Dépôt de caution obligatoire : 1 000,00 €.

Date & Heure de la prise en charge : vendredi 23 septembre 2022 à 14h00

Date & Heure de la remise à disposition de la commune : lundi 26 septembre 2022 à 09h00

Objet de la location : repas le samedi soir ENV. 30 personnes

Monsieur VALLADE Bernard déclare avoir pris connaissance du règlement et tarifs annexés au présent contrat.

Lu et Approuvé
Le locataire

Le Maire,
Gérard LIOT

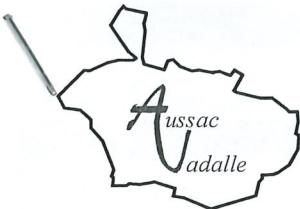


Il est strictement interdit de modifier les dispositifs de lutte contre l'incendie.

Les produits d'entretien sont à la charge du locataire.

Les locataires sont informés que le centre socioculturel est loué conformément aux informations du présent imprimé.

L'inexactitude des informations fournies entraîne la responsabilité du locataire. La commune d'Aussac-Vadalle se réserve tous droits de poursuite pénale et civile.



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire :

M. VALLADE Bernard, domicilié 31 route de la Duchesse 16560 AUSSAC-VADALLE.

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **23 septembre 2022** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 29.144

Compteur sortie 29202 = Consommation électricité .. 58,4 kWh x 0,18 €
= 10,44 €

• Fioul :

Compteur entrée

Compteur sortie = Consommation Fioul

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	<i>ENTREE</i>	<i>SORTIE</i>	<i>Observations</i>
Clés			
6 Clés GS avec alarme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
5 Clés PS avec alarme	<input checked="" type="checkbox"/>		
5 Clés pour cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	